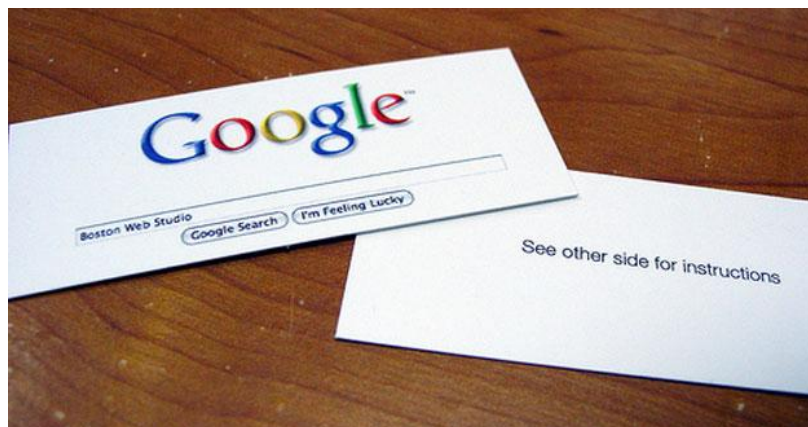


Les réseaux sociaux et l'identité numérique

Qu'est-ce que l'identité numérique ?



L'identité numérique désigne l'ensemble des traces en ligne qui permettent de mieux cerner un individu. Si négliger son e-réputation peut être dangereux, y être attentif permet d'améliorer son employabilité.

L'identité numérique, c'est quoi ?

L'identité numérique, c'est l'ensemble des contenus publiés sur Internet qui permettent de définir un individu. L'e-réputation, c'est l'image renvoyée par la perception de ces contenus. L'identité numérique regroupe aujourd'hui des contenus mis en ligne sur divers espaces, notamment sur les médias sociaux : blogs personnels, profils sur les réseaux sociaux, contenus partagés, commentaires... On distingue généralement deux types de contenus : ceux maîtrisés par la personne concernée (publiés par elle) et ceux non-maîtrisés par la personne concernée (publiés par un tiers).

Est-ce vraiment important ?

Les traces laissées en ligne par soi-même et les traces laissées en ligne par d'autres internautes sont très importantes. On pense notamment à la recherche d'emploi. [Selon l'enquête Questions Emploi réalisée par RegionsJob en 2014](#), 52% des recruteurs font des recherches en ligne sur les candidats. Pour 31% d'entre eux, l'e-réputation d'un candidat lui a déjà permis d'être recruté. Mais une mauvaise e-réputation peut également compromettre les chances d'un candidat : 35% des recruteurs qui font ce type de recherches en ligne ont déjà écarté un candidat à cause de son identité numérique.

Comment évaluer son identité numérique ?

Avant de chercher comment améliorer son identité numérique, il faut être capable de l'évaluer. La manière la plus simple est de "prendre la place du recruteur". Pour obtenir des infos sur vous, un recruteur va commencer par utiliser son moteur de

recherche favori et rechercher votre prénom et votre nom. Essayez de vous googliser, cela réserve parfois des surprises ! Reproduisez également ce type de recherche sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, des outils existent pour surveiller son e-réputation : on pense aux outils d'alertes ([Google Alertes](#), [Mention](#), [Alerti...](#)). N'hésitez pas à consulter le [centre de ressources aliaz](#) pour connaître les outils qui permettent de mieux cerner son identité numérique.

Comment améliorer son identité numérique ?

Une fois que le diagnostic est posé, inutile de paniquer. Même si les résultats ne sont pas favorables, il existe une multitude de techniques pour améliorer son e-réputation. Il faut distinguer plusieurs types de contenu.

Supprimer les contenus qu'on maîtrise

La première action concerne les contenus qu'on maîtrise : il peut s'agir de statuts Facebook publiés sur son profil en mode public, de commentaires sur les médias sociaux ou de traces laissés en ligne ici et là. Commencez par restreindre la visibilité de certains contenus (à vos amis par exemple) et supprimez ceux qui doivent être supprimés.

Demander la suppression des contenus non-maîtrisés

Si vous ne pouvez supprimer vous-même certains contenus, demandez leur suppression. Sur les réseaux sociaux, il est possible de signaler un post ou demander la suppression d'un contenu à partir du moment où il nous concerne. Sur l'ensemble du web, [vous pouvez aussi faire appel à la CNIL](#) si vos demandes cordiales n'aboutissent pas.

Produire du contenu pour améliorer son e-réputation

En parallèle, vous pouvez également produire du contenu : des articles pour mettre en avant votre expertise ou pour faire connaître vos activités par exemple. C'est la meilleure manière d'améliorer votre identité numérique : la production de contenus de qualité permet de repousser mécaniquement les contenus plus nuisibles aux pages "suivantes" sur les moteurs de recherche. Et personne n'ira voir en page 10 ce qui se dit de vous sur Internet